

**Nombre de
Membres**

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 23

Pour : 23

Date de la convocation : 24 mars 2026

Séance du 31 Mars 2026

Délibération 2026 – 31-03 - 02

L'an deux mil vingt-six le 31 mars

À 19h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

Alain GIVORD	Nathalie DUCLOS	Claude RABUEL
Françoise BERTHOUD	Marie-Laure RITTON	Sébastien LEQUEUX
Loïc BON	Karine THIBERT	Andy GOUJON
Aurélie PAYOT	Cédric GREGOIRE	Cécile CREUSEVAUT
Sébastien JAEKY	Denise ZARAGOZA	Ufuk YUKSEL
Charlène SOUPE	Christophe DESMARIS	Laurence PAQUELET
Rémi TEYSSOT	Delphine STEPHAN	Sébastien DURAFFOURG

Absent(e) excusé(e) : René TRONCY

Pouvoirs : René TRONCY donne pouvoir à Claude RABUEL

Secrétaire de séance : Elodie DESMARIS

Objet : Constitution des différentes commissions communales

Objet : Constitution des différentes commissions communales

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire expose l'intérêt de la création de commissions municipales notamment pour les travaux préparatoires de la commune, rappelle leur fonctionnement (présidence, compétences, désignation des membres, composition) et indique que la création doit être soumise à délibération du conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions municipales,

Vu la loi 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers intercommunaux et modifiant le calendrier électoral ;

La commune de Vonnas étant soumise au principe de la représentation à la proportionnelle, la commune ayant plus de 1000 habitants,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, chaque commission municipale est **présidée par le Maire** ou, en cas d'empêchement, par un **adjoint désigné par lui**. Le Maire peut participer à l'ensemble des commissions, même lorsqu'il n'en est pas membre, et y prendre part aux débats.

Après en avoir délibéré,

La désignation des différents membres des commissions du conseil municipal est faite au scrutin secret et les commissions se composent ainsi :

✓ *Adjoint Responsable : Marie Laure RITTON*

1. Urbanisme, droit du sol, PLU

Nathalie DUCLOS, René TRONCY, Ufuk YUKSEL, Elodie DESMARIS, Laurence PAQUELET

✓ *Adjoint Responsable : Sebastien LEQUEUX*

2. Affaires Scolaire, Enfance, Jeunesse, Sports (associations sportives)

Loïc BON, Aurélie PAYOT, Sébastien JAEGY, Charlène SOUPE, Cédric GREGOIRE, Karine THIBERT, Christophe DESMARIS

✓ *Adjoint Responsable : René TRONCY*

3. Voieries réseaux, chemin et fossés, rivière

Andy GOUJON, Ufuk YUKSEL, Claude RABUEL, Elodie DESMARIS, Sébastien DURAFFOURG

4. Bâtiments et espaces publics (bâti et non bâti)

Andy GOUJON, Ufuk YUKSEL, Claude RABUEL, Elodie DESMARIS, Laurence PAQUELET

✓ *Adjoint Responsable : Nathalie DUCLOS*

5. CCAS, social, logement social

Cécile CREUSEVAUT, Karine THIBERT, Denise ZARAGOZA, Elodie DESMARIS, Andy GOUJON, Aurélie PAYOT, Delphine STEPHAN

6. Développement économique, marché

Loïc BON, Sébastien LEQUEUX, Marie Laure RITTON, Ufuk YUKSEL, Sébastien DURAFFOURG

✓ *Adjoint Responsable : Claude RABUEL*

7. Circulation et sécurité

Andy GOUJON, Cécile CREUSEVAUT, Sébastien JAEGY, René TRONCY, Loïc BON, Rémi TEYSSOT

8. Environnement, fleurissement, cimetière, transition écologique

Marie Laure RITTON, Karine THIBERT, Françoise BERTHOUD, Cédric GREGOIRE, Charlène SOUPE

✓ *Adjoint Responsable : Françoise BERTHOUD*

9. Communication, culture, relations associations

Cécile CREUSEVAUT, Cédric GREGOIRE, Karine THIBERT, Sébastien JAEGY, Sébastien LEQUEUX, Delphine STEPHAN

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE
ET AFFICHAGE EN DATE DU 03 AVR. 2026

Adopté à l'unanimité,

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Alain GIVORD**



Accusé de réception en préfecture
001-210104576-20260331-31-03-2026-02-DE
Date de réception préfecture : 03/04/2026